

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES ACRONYMES.....	v
RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
1. CONTEXTE DU STAGE.....	2
2. MANDAT DU STAGE.....	4
3. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION.....	5
4. MÉTHODOLOGIE.....	7
5. CADRE ANALYTIQUE ET REVUE LITTÉRAIRE.....	9
5. 1. Une économie mondiale en mutation.....	10
5. 2. La redéfinition du rôle de l'État moderne	12
5. 3. La paradiplomatie des entités subétatiques.....	13
5. 4. La diplomatie économique : vecteur de changement dans les relations internationales	16
6. RÉSULTATS	19
6. 1. Faire la promotion des secteurs économiques d'excellence du Québec	19
6. 2. Favoriser les échanges entre les entreprises québécoises et celles du Benelux.....	21
6. 3. Offrir des services d'information et d'accompagnement aux entreprises québécoises souhaitant faire des affaires sur le territoire du Benelux.....	21
6. 4. Organisation et soutien logistique d'activités et d'événements majeurs mettant en vedette le Québec	24
6. 4. Autres tâches	24
CONCLUSION	26
ANNEXE : QUESTIONNAIRE.....	27
BIBLIOGRAPHIE	28

LISTE DES ACRONYMES

AECG : Accord économique et commercial global

DGQB : Délégation générale du Québec à Bruxelles

ÉNAP : École nationale d'administration publique

MESRST : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, Sciences et Technologies

MRIFCE : Ministère des Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur

OMC : Organisation mondiale du commerce

PDCE : Plan de développement du commerce extérieur

PNRI : Politique nationale de recherche et d'innovation

TTIP : Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement

« Le Québec ne se borne pas à un rôle d'observateur passif de la mondialisation, il en est un des promoteurs en appuyant le développement de l'ALE et de l'ALENA ainsi que la libéralisation des échanges. Il a également été un des promoteurs importants de la « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » de l'UNESCO. »

Stéphane Paquin (2010)

RÉSUMÉ

Ce rapport de stage est le résultat d'une réflexion entamée lors de mon séjour de quatre mois en Belgique, auprès de la Délégation générale du Québec à Bruxelles. Travaillant au service des affaires économiques, il m'était venu l'idée d'analyser et d'interpréter la manière dont se déploie l'activité diplomatique du Québec pour répondre aux impératifs de la croissance et de la prospérité sur son territoire. Cette idée m'était venue suite au discours de l'ex-ministre des Relations internationales, Jean-François Lisée, selon qui il fallait désormais mettre à profit la diplomatie québécoise afin de stimuler l'économie. Parallèlement à cela, je voulais comprendre également l'enjeu poussant le précédent gouvernement à fusionner le volet « Commerce extérieur » au sein du Ministère des Relations internationales. Était-ce le fait d'une tendance externe devenue généralisée? Est-ce que toutes les régions non souveraines, comme le Québec, sont aussi actives sur la scène internationale?

L'économie internationale connaît une profonde mutation depuis les dernières années. L'ouverture des frontières et la nouvelle dynamique régionale remettent en question le rôle historique du gouvernement central. Les régions sont devenues les centres névralgiques où les marchés se disputent leur part du gâteau. Nous assistons à une redéfinition du rôle de l'État moderne au profit des entités subétatiques devenues plus actives sur la scène mondiale. Ce changement dans la structure interne de l'État central favorise la mise en place d'une diplomatie à paliers multiples appelée la paradiplomatie. Il s'agit de l'action extérieure d'une entité subétatique exerçant son pouvoir dans les domaines touchant ses compétences. La représentation internationale est devenue un levier efficace afin de répondre aux exigences de développement et de croissance. L'économie est donc une composante majeure de l'activité diplomatique. Le Québec connaît bien cette réalité et c'est pourquoi il s'est entouré de plusieurs représentations étrangères donc celle de la Délégation générale à Bruxelles.

C'est à partir de ces éléments qu'est étudiée la paradiplomatie du Québec à travers le service des affaires économiques de la DGQB. Les différentes interventions réalisées par l'étudiant, au cours de son stage, permettent de témoigner de l'activisme du Québec et de la dynamique de son action extérieure en matière de commerce international.

INTRODUCTION

Étant étudiant en administration internationale à l'ÉNAP, il était donc tout naturel pour moi d'exercer un stage professionnel à l'étranger. La passion pour les relations internationales du Québec et pour le développement économique des territoires qui m'habitait allait donc me tracer la voie, toute prédestinée, vers le service des affaires économiques de la Délégation générale du Québec à Bruxelles. Le dévoilement du Plan de développement du commerce extérieur du gouvernement du Parti Québécois ainsi que l'annonce de la signature, entre le Canada et l'Union européenne, d'une entente de principe sur le libre-échange, à l'automne 2013, ont alors confirmé mon intérêt à sauter dans l'arène internationale afin de représenter les intérêts du Québec sur ces deux enjeux.

Il devenait important pour moi de me familiariser avec la façon dont le Québec entretenait ses relations avec l'étranger, particulièrement sur le plan économique, et de comprendre quel rôle l'activité diplomatique jouait en ce sens. Ce rapport se veut donc l'étude du déploiement de l'action extérieure du Québec et de sa dynamique en matière de commerce international. Dans mon analyse, j'essaie de comparer la théorie analytique de la paradiplomatie des entités subétatiques à l'activisme qu'exerce le service économique de la DGQB pour favoriser le développement de l'économie québécoise.

Le travail se divise en plusieurs sections. Dans les trois premières parties, j'arbore le contexte naissant du stage, le mandat qu'on m'a confié et je présente la Délégation générale du Québec à Bruxelles, son mandat général, ses différents services et la mission du service des affaires économiques. Dans la section suivante, j'expose la méthodologie et les méthodes utilisées dans la conduite du stage. Ensuite, je présente le cadre analytique et la revue littéraire donnant la substance de ce rapport et son objet. Finalement, je dévoile les livrables et les réalisations exécutés durant le stage en faisant le pont avec l'aspect théorique de la section précédente.

1. CONTEXTE DU STAGE

À l'automne 2013, le précédent gouvernement du Québec présentait sa nouvelle Politique économique dans laquelle s'insérait le Plan de développement du commerce extérieur (PDCE). Le plan avait pour objectif d'élever le niveau des exportations québécoises dans l'intérêt de résorber le déficit commercial du Québec. L'économie du Québec, disait-on, devait s'activer à accentuer la présence et la compétitivité des entreprises québécoises sur les marchés étrangers.

Pour ce faire, l'ex-ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE), Jean-François Lisée (2013), affirmait, lors du dévoilement du PDCE, que le gouvernement allait mettre à profit son réseau de représentation étrangère afin de « placer la diplomatie au service de l'économie québécoise ». Le Ministère des Relations internationales se voyait ainsi greffer le volet « Commerce extérieur » dans un souci de mieux coordonner l'action extérieure du gouvernement et de faciliter l'arrimage entre l'offre québécoise et les occasions d'affaires mondiales (Québec, 2013, p. 4). Dans le préambule du PDCE, Jean-François Lisée (2013, p.5) s'exprimait ainsi : « *Le Québec a tout ce qu'il faut de talent, tout ce qu'il faut de ressources, tout ce qu'il faut de créativité – et plus encore – pour séduire et vendre.* »

C'est dans cet esprit que la Délégation générale du Québec à Bruxelles était invitée à participer activement au développement de l'économie québécoise. Son défi consistait à conduire ses interventions en concordance avec les grandes orientations du Plan de développement du commerce extérieur du gouvernement, notamment dans la promotion des secteurs économiques d'excellence du Québec, tels que les énergies vertes et les ressources naturelles. Pour y arriver, le gouvernement souhaitait mobiliser l'ensemble des partenaires économiques régionaux et sectoriels afin de faciliter la concertation dans leur travail respectif. La diversification des territoires d'exportation, dont l'Europe qui constitue aujourd'hui, plus que jamais, un pôle capital dans la destination des exportations québécoises, représentait, du même coup, un des enjeux majeurs dans le développement de l'économie québécoise (Québec, 2013).

Le dévoilement du PDCE a coïncidé avec l'entente de principe sur un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, signée à Bruxelles le 18 octobre 2013. En effet, après de longues négociations engagées depuis 2009, le Premier ministre canadien, Stephen Harper, signait aux côtés du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, l'Accord économique et commercial global (AECG) qui aboutira, pour les entreprises canadiennes, à la réduction des barrières commerciales et à l'ouverture d'un marché de plus de 500 millions de consommateurs. De nombreux secteurs économiques, autant les biens et services que les investissements, sont touchés par cette entente, notamment les produits manufacturés, l'industrie de l'alimentation de même que les marchés publics. Le partenariat canado-européen permettra également le partage de connaissances grâce à une coopération accrue en matière de recherche et développement (L'Actualité, 2013).

Ainsi, les conditions étaient idéales pour favoriser un intérêt grandissant pour le Québec auprès de ses partenaires commerciaux et économiques européens et, plus particulièrement, ceux du territoire du Benelux. C'est dans ce contexte que devait s'opérationnaliser le stage à la Délégation générale du Québec à Bruxelles. L'étudiant était invité à prendre connaissance du Plan de développement du commerce extérieur, car celui-ci devenait un outil de travail indispensable pour le service des affaires économiques, notamment dans la planification et la mise en œuvre de son plan d'action stratégique. Aussi, il devait saisir et comprendre les enjeux et les retombées pour le Québec de l'AECG afin d'y mesurer et d'y évaluer les opportunités dans les années à venir.

2. MANDAT DU STAGE

Le stage de l'étudiant, d'une durée de quatre mois, s'est échelonné du 13 janvier au 2 mai 2014 et s'est déroulé dans les bureaux de la Délégation générale du Québec à Bruxelles. Le mandat du stagiaire s'exécutait sous la responsabilité de la directrice du service des affaires économiques de la DGQB. Le mandat consistait à soutenir l'équipe du service des affaires économiques dans ses diverses activités. Plus concrètement, le stagiaire était invité à:

- accompagner le service des affaires économiques dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action de même que dans la planification stratégique;
- effectuer de la recherche d'information et de la veille économique et commerciale, étudier les différents secteurs économiques du territoire du Benelux et rédiger divers documents;
- assister le service économique dans l'organisation et le soutien logistique d'activités ou d'évènements sous sa responsabilité, tels que des missions commerciales ou des visites officielles.

D'autres tâches connexes ont également été réalisées en cours de mandat; celles-ci seront présentées et élaborées plus loin dans le travail. Les tâches confiées à l'étudiant répondaient autant à la mission générale du service des affaires économiques qu'à des besoins plus spécifiques.

3. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

La Délégation générale du Québec à Bruxelles est sous l'égide du Ministère des Relations internationales du gouvernement québécois. Elle a pour mandat de participer au rayonnement et à la promotion des intérêts du Québec sur le territoire couvrant les pays du Benelux, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, ainsi qu'auprès des institutions européennes (Québec, page consultée le 10 juin 2014). La Délégation est divisée en cinq services, chacun répondant à un mandat précis :

- service des affaires européennes;
- service des affaires bilatérales et de la coopération;
- service des affaires économiques;
- service des affaires culturelles;
- service des affaires publiques et communication.

Le service des affaires économiques possède un large mandat; il doit faire la promotion des intérêts économiques du Québec et assurer un soutien aux entreprises québécoises dans leur démarche d'exportation dans le but de favoriser les échanges économiques et commerciaux entre les pays du Benelux et le Québec. Plus concrètement, le service des affaires économiques a pour mandat de :

- favoriser les échanges entre les entreprises québécoises et celles du Benelux afin d'accroître le nombre de partenariats d'affaires, industriels ou technologiques;
- offrir des services d'information et d'accompagnement aux entreprises québécoises intéressées à faire des affaires sur le territoire du Benelux; répondre

aux demandes locales sur les technologies et les produits québécois et sur les possibilités de partenariat avec les entreprises québécoises;

- assurer la liaison avec les sièges sociaux des entreprises du Benelux établies au Québec;
- faire connaître les stratégies économiques du Québec, en faire la promotion et en assurer la mise en œuvre;
- surveiller l'évolution des politiques à caractère économique de l'Union européenne et en déterminer les impacts pour le Québec;
- suivre l'évolution des politiques et des pratiques commerciales et techniques au Benelux et faire état des modifications observées aux gouvernements, organisations et entreprises du Québec (Québec, page consultée le 10 juin 2014).

Plusieurs partenaires travaillent étroitement avec le service des affaires économiques de la DGQB, notamment Export Québec, un organisme public mandaté afin d'offrir des services d'aide à l'exportation destinés aux entreprises québécoises, et Investissement Québec qui a pour mission d'investir dans divers projets afin de développer les entreprises et de soutenir l'économie du Québec.

4. MÉTHODOLOGIE

Dans l'accomplissement du mandat, le stagiaire s'est engagé à utiliser toutes les ressources mises à sa disposition afin de lui permettre de réaliser un travail des plus rigoureux. Mises à part les connaissances acquises lors de ses études, les documents d'information disponibles au sein de la Délégation générale du Québec à Bruxelles lui ont été d'un apport essentiel pour s'enquérir d'une connaissance pointue des dossiers sur lesquels il était invité à travailler. Afin de s'assurer de la qualité des interventions relevant de ses tâches, le stagiaire s'est assuré d'avoir une écoute attentive lors des réunions avec les collègues de travail tout en prenant des notes ou en posant des questions aux responsables des différents services¹.

Le stagiaire disposait également du Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017 et de la Politique économique du gouvernement du Québec ainsi que de nombreux documents concernant le profil économique et financier du Québec. Aussi, il pouvait consulter les quelques références web du MRI, notamment l'Intranet, ainsi que celles des différents organismes partenaires de la DGQB, comme Export Québec. Une revue de presse quotidienne des journaux locaux et spécialisés a également été réalisée tout au long du mandat, permettant au stagiaire de suivre l'évolution conjoncturelle de l'économie sur le territoire du Benelux afin d'en évaluer les opportunités ou les répercussions pour le Québec.

Outre la consultation de la documentation interne, l'étudiant a puisé de l'information en faisant une revue de la littérature concernant la paradiplomatie des entités subétatiques et la diplomatie économique. Quelques livres, ouvrages littéraires ou articles de revues scientifiques ont été d'une grande utilité dans l'élaboration du présent rapport et dans la définition et la résolution de la problématique. Parmi ces documents figuraient le Plan d'action 2012-2013 de la DGQB et le rapport des réalisations du service des affaires économiques couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2014.

¹ Offre de service de Sébastien Cyr, soumis à la mandante, Justine Pawelec, au mois de janvier 2013.

Enfin, le stagiaire a soumis un questionnaire à la déléguée générale du Québec à Bruxelles, Caroline Emond, ainsi qu'au responsable du pupitre France-Benelux du MRIFCE, Charles Boisvert, afin de dégager quelques pistes de réflexion pour le travail.

Les réponses de ces deux intervenants ont contribué à comprendre la dynamique du Québec en matière de commerce international. L'objectif de ce rapport est donc d'analyser et comprendre la façon dont s'articule l'action extérieure du gouvernement du Québec dans le développement de son économie en situant le cas de la Délégation générale du Québec à Bruxelles et de son service des affaires économiques. Pour ce faire, l'étudiant a comparé les interventions qu'il a entreprises durant le mandat, comme participant ou observateur, avec l'énoncé de la mission générale du service économique.

5. CADRE ANALYTIQUE ET REVUE LITTÉRAIRE

Le présent rapport porte sur la paradiplomatie du gouvernement du Québec et sa contribution dans la dynamique de son commerce international. Reconnaissant que le Québec ne soit pas un État pleinement souverain, les théories des relations internationales ne pouvaient s'appliquer dans l'analyse de la politique étrangère d'une entité subétatique comme le Québec. À cet égard, les travaux de Stéphane Paquin, professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), portant sur la paradiplomatie des entités subétatiques et sur les relations internationales du Québec, ont été indispensables dans la réalisation de ce travail. L'objet d'étude qui m'intéressait durant mon passage au service des affaires économiques de la Délégation générale du Québec à Bruxelles était de comprendre le déploiement des activités diplomatiques visant à faire ressortir les atouts économiques et commerciaux du Québec auprès des pays du Benelux et des institutions européennes. Dans le cadre de ce rapport de stage, ma question est donc la suivante : comment s'articule l'action extérieure du gouvernement du Québec en matière de commerce international, à travers la DGQB? Le cadre conceptuel utilisé dans ce rapport englobe donc la notion de la paradiplomatie et ses variables, dont la paradiplomatie économique ou paradiplomatie du commerce selon les termes du professeur et auteur Stéphane Paquin. Avant de dresser un inventaire des activités exécutées dans le cadre du mandat de stage et d'en faire l'analyse, je débute avec un tour d'horizon de la revue de littérature sur la transformation des relations internationales et sur la diplomatie économique des entités subétatiques. Au regard de la théorie qui sera avancée dans la présente section, l'hypothèse est que le Québec est une entité subétatique dynamique exerçant la paradiplomatie du commerce par l'intermédiaire des interventions du service des affaires économiques de la DGQB.

5. 1. Une économie mondiale en mutation

L'économie mondiale connaît une profonde mutation, influencée par les impératifs de la mondialisation et de l'internationalisation des entreprises privées et publiques. Afin de soutenir la croissance et les taux d'emploi, et ce, dans un contexte économique encore fragile, les États doivent s'activer à tirer le maximum des retombées économiques sur leur territoire et favoriser la prospérité de leur économie nationale. Ces retombées sont souvent associées à la puissance exportatrice d'un pays et aux investissements directs étrangers venant insuffler un nouvel élan au développement de ses entreprises locales.

Avec une reprise économique manquant de tonus, les États ont dû adopter une série de mesures ambitieuses, allant de réformes structurelles à l'adoption de politiques commerciales, dans l'optique de redynamiser leur économie et de la rendre plus attrayante auprès des marchés étrangers. Le dévoilement du Plan de développement du commerce extérieur par le gouvernement du Parti québécois est un exemple de cette ébullition étatique sur le plan du commerce international. Aussi, on constate une effervescence vis-à-vis les initiatives d'ouverture que constituent les partenariats sur le libre-échange. En effet, plusieurs États sont présentement en négociation afin d'ouvrir leurs barrières douanières et de réduire au maximum les obstacles qui peuvent entraver les échanges commerciaux. On a qu'à penser, entre autres, au Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP) actuellement en cours de discussion entre les États-Unis et l'Union européenne, ou, encore, au Partenariat transpacifique négocié entre certains États des régions de l'Asie et du Pacifique. Depuis l'an 2000, pas moins d'une dizaine d'ententes sur l'ouverture des marchés ont été signées chaque année, la plupart ayant été réalisées au niveau bilatéral ou régional (Jean et Ünal, 2013, p. 78). La dernière entente majeure en liste est celle signée entre le Canada et l'Union européenne.

Alors que le commerce mondial se bute présentement à l'échec du cycle de Doha et rend ainsi difficile la perspective du multilatéralisme, la résultante constatée est l'activisme des régions dans le développement de leur économie. En effet, le régionalisme économique s'impose de plus en plus, prenant des proportions extra-territoriales. Le cadre multilatéral que souhaitait mettre en place l'Organisation mondiale du commerce

(OMC) est de plus en plus remis en question. La dynamique régionale, poussée par un processus de libéralisation avancé, vient dorénavant circonscrire les contours de la carte géographique des échanges commerciaux. Nous assistons à une reconfiguration du commerce mondial par l'intensification et le prolongement des activités des entités subnationales, le Québec, n'échappant pas à la tendance.

L'auteur Kenichi Ohmae (1996) nous décrit les raisons motivant un tel activisme des régions dans l'économie internationale avec sa théorie des « quatre I » : l'industrie, l'investissement, l'information et l'individu. Aujourd'hui, comme Ohmae le souligne (p. 5), les marchés des capitaux ne sont plus exclusivement dirigés vers les pays développés. La perméabilité des frontières nationales permet un afflux massif des investissements vers les pays émergents. Les investissements sont plus diffus géographiquement avec la levée des barrières douanières et de la réglementation commerciale. Les technologies de l'information rendent les communications plus rapides, ce qui permet aux entreprises de fonctionner partout dans le monde en instantané. L'industrie et l'individu sont également plus mobiles, pouvant se déplacer selon leurs préférences ou leurs besoins. Ohmae explique ainsi que le libre mouvement de ces « quatre I » rend désuet le rôle historique de l'État central comme principal intermédiaire dans l'économie : « Les qualifications nécessaires pour s'asseoir à la table du monde et attirer des solutions planétaires ne correspondent plus aux frontières artificielles des pays, mais à des unités géographiques plus restreintes » (p. 5), ce qu'il nomme les « États-régions ». Ceux-ci sont définis selon Ohmae par « le fait que leur taille et leur échelle sont suffisantes pour en faire les véritables unités opérationnelles naturelles de l'économie planétaire contemporaine. » (p. 5) Ainsi, l'auteur explique que les États-nations seraient devenus des unités d'opération artificielles (p. 5). Il ajoute que cette transformation a mené à une nouvelle façon de concevoir le rôle des États centraux dans l'articulation des politiques économiques : « On voit monter un sentiment selon lequel ce système lui-même, l'appareil si largement rapiécé et raccommodé de l'État-nation moderne, n'est plus un mécanisme suffisant face aux menaces et aux opportunités d'une économie planétaire. » (p. 59) Christian Chavagneux (1998, p. 39) perçoit dans ce changement, exprimé par Ohmae, une redéfinition du rôle de l'État moderne, passant du « welfare state » au « competitive state », en d'autres mots, d'un État providence à un État compétitif.

5. 2. La redéfinition du rôle de l'État moderne

La redéfinition du rôle de l'État moderne peut également s'expliquer par la multiplication du nombre d'acteurs présents sur la scène internationale. Cette multiplication a transformé le vaste champ des relations internationales dans les dernières années. On assiste, en effet, à une éclosion d'intervenants de divers profils. Selon les auteurs Jouve et Roche (2006) : « Ce changement notable induit un brouillage dans les échelles de référence que l'on pensait figées et qui étaient campées depuis la période moderne sur les États-nations ». (p. 2) Ainsi, il importe de porter un nouveau regard sur cette transmutation globale afin d'y voir la manière dont s'opère aujourd'hui la conduite des relations internationales.

Jouve et Roche attribuent cette évolution à la manière d'une « recomposition des rapports de force politiques qui ne s'expriment plus à travers des logiques de confrontation territoriale dans lesquelles la maîtrise des frontières et l'usage de la domination [...] constituent l'alpha et l'omega des relations internationales. La politique globale est désormais affaire de maîtrise de flux de différentes natures qui définissent de nouvelles territorialités : flux de population, financiers, idéologiques, technologiques et de matières premières. » (p. 2) Ainsi, nous revenons à la logique d'Ohmae selon qui la persistance et le débordement de ces flux (les « quatre I ») ne permettent plus à l'État-nation d'avoir une juste maîtrise de son territoire. Ce sont désormais les marchés qui prennent d'assaut les territoires et les régions. L'auteur Éric Denécé (2010) partage ce même avis : « Les affrontements entre États sont désormais essentiellement de nature commerciale et la conquête des marchés a pris la place des conquêtes territoriales. Elle oriente chaque jour davantage la politique internationale. » (p. 71) De là surgit l'importance des États-régions car ce sont eux qui absorbent en premier les chocs du marché. Leur contribution dans le développement et l'épanouissement économiques de leur milieu devient ainsi capitale et prend le dessus sur celle de l'État central. Ohmae (1996) ajoute que les États-régions sont devenus des points d'accès dans l'économie mondialisée : « Même quand ils sont situés à l'intérieur des frontières d'un État-nation existant, l'importance de leur rôle dans le développement tient au fait qu'ils sont prioritairement tournés vers l'économie planétaire et rattachés à celle-ci. Ils sont en fait parmi ses points d'accès les plus fiables. » (p. 89)

Les régions ont ainsi acquis une influence et un pouvoir d'attraction considérables, devenant de grands pôles d'innovations technologiques et du savoir-faire. Ce qu'il faut comprendre toutefois, ce n'est pas tant « la fin des territoires » comme le relatait Bertrand Badie, c'est plutôt l'effritement du rôle économique de l'État-nation au profit des régions.

L'État moderne n'arrive plus à donner une interprétation juste de son économie nationale. L'ensemble hétéroclite des intérêts économiques de son territoire vient briser la cohérence nationale. En Belgique, les trois régions, la Flandre, Bruxelles-Capitale et la Wallonie, n'ont pas les mêmes besoins ni intérêts en termes économiques. C'est le cas pour bien d'autres pays où la dynamique territoriale de leurs régions compromet le caractère homogène de l'État-nation. Pour Ohmae (1996), il n'y a donc pas de « moyenne » qui permettrait de traiter l'État-nation comme entité homogène (p. 17). Stéphane Paquin (2004) abonde dans le même sens : « [...] l'intérêt national devient ainsi insaisissable. Il n'y a pas d'intérêt national à l'échelle économique. » (p. 39) Les contradictions sont ainsi trop nombreuses d'une région à l'autre. L'atomisation de l'ordre international et l'intensité des flux transnationaux font perdre à l'État central sa capacité décisionnelle sur le plan économique. Les transformations ainsi observées dans la structure interne des États, à la faveur des régions, favorisent donc la mise en place d'une diplomatie à paliers multiples ou, ce que Paquin désignera comme la paradiplomatie.

5. 3. La paradiplomatie des entités subétatiques

Le concept de paradiplomatie ne fait pas l'unanimité au sein du milieu scientifique des relations internationales. Certains s'entendent sur la notion de microdiplomatie, mais, au-delà du débat sémantique, la définition consensuelle peut se résumer ainsi : « une poursuite directe, et à divers degrés, de la part d'États fédérés, d'activités étrangères. » (Soldatos, cité dans Paquin, 2004, p. 17) Selon Stéphane Paquin (2004), la paradiplomatie prend forme « lorsqu'un mandat est donné à des représentants officiels par un gouvernement subétatique [...] de négocier avec des acteurs internationaux. » (p. 19) Les dossiers paradiplomatiques peuvent toucher plusieurs domaines, comme « la politique économique et commerciale, la promotion des investissements étrangers, la

promotion des exportations, la science et la technologie, l'énergie, l'environnement, l'éducation, l'immigration [...] » (p. 19) etc. Ainsi, on comprend que les entités subétatiques exerçant la paradiplomatie disposent d'une marge d'autonomie et des ressources qui sont nécessaires à l'extension de leurs activités. Comme l'affirme Éric Philippart, cité par Stéphane Paquin, la variété des instruments paradiplomatiques « est aussi étendue que celle de la diplomatie classique, à l'exception notable du recours à la force militaire. » (p. 135) De cette manière, Stéphane Paquin (2004) décrit le phénomène de la paradiplomatie comme étant « intensif, extensif et permanent. » (p. 129) Les interventions de la paradiplomatie peuvent ainsi prendre différentes formes : représentation étrangère, missions d'études et de prospection, participation à des foires commerciales et techniques, ententes bilatérales et multilatérales, participation à des forums internationaux, etc. (p. 21). Plusieurs de ces interventions ont d'ailleurs été relatées par le stagiaire durant son stage à la Délégation générale du Québec à Bruxelles.

La reconfiguration de l'ordre international et de la structure interne des États permettent aux entités subétatiques de s'affirmer davantage sur la scène mondiale. Comme le souligne Paquin (2004), la paradiplomatie s'exprime dans une période qui « constitue une forme historique distincte qui peut être décrite en termes d'extensivité, d'intensité et par ses effets sur les actions internationales des acteurs souverains et sur l'anomie de la scène internationale. » (p. 33) Bien qu'elle soit devenue un phénomène global, la paradiplomatie est encore aujourd'hui méconnue pour certains. Stéphane Paquin explique cela par « le caractère disparate et certainement peu dramatique de la vaste majorité des activités paradiplomatiques [qui] contribue à maintenir le phénomène dans l'ombre sur le plan médiatique, mais aussi dans la littérature universitaire. » (p. 19) Du point de vue de la théorie classique des relations internationales, cela n'est guère surprenant. En effet, l'État-nation demeure toujours l'objet central dans l'étude des relations internationales et de la politique étrangère, ce qui tend à minimiser, voire sous-estimer, la contribution considérable des entités subétatiques. Le regard stato-centrique de la discipline des relations internationales ne permet pas ainsi d'accorder « une pertinence internationale » à la paradiplomatie, si bien qu'elle demeure ignorée dans la littérature d'aujourd'hui (Paquin, 2004, p. 16).

Comment expliquer cette intensification de la paradiplomatie au cours des dernières décennies? Selon le professeur Paquin (2004, p. 34), il y a trois principales raisons, trois « forces profondes », qui décrivent le développement de la paradiplomatie et le bouleversement des rapports entre le centre et sa périphérie : le contexte de la mondialisation et la crise de l'État, les processus d'internationalisation et la construction de blocs régionaux et, finalement, le nationalisme. L'emprise tentaculaire de la globalisation économique et l'interconnexion des États par les nombreux flux sont venues compromettre le monopole des gouvernements centraux en matière de relations internationales. Aussi, l'internationalisation, de par les nombreux traités de libre-échange ayant vu le jour, et les processus d'intégration, comme celui de l'Union européenne, sont venus affecter directement les champs de compétences des autorités subnationales (Paquin, 2004, p. 34). En exigeant davantage de décentralisation dans leur structure fédérée, les régions ont ainsi accru considérablement leur participation sur la scène mondiale. L'internationalisation des enjeux touchant l'éducation, la santé et les services sociaux, l'environnement ou la culture exige des entités subétatiques une responsabilisation accrue dans ces domaines auxquels ils sont souvent titulaires. Selon Paquin, l'Europe agit aujourd'hui comme le laboratoire de l'étude des relations internationales des entités subétatiques. En effet, c'est sur le continent européen que les régions ont réussi à renforcer leur rôle et acquis une reconnaissance au sein des institutions européennes :

Dans certains cas, comme en Belgique ou en Allemagne, on a institutionnalisé des canaux d'accès au processus de prise de décision européen. Partout le monopole étatique a été remis en question. En Belgique, en Allemagne, en Espagne, les gouvernements centraux ont accordé une place à la mobilisation subétatique au sein des institutions de l'État-nation. En cassant le monopole étatique garantissant à l'État central le rôle unique d'interlocuteur des institutions de l'Union européenne, les entités subétatiques ont créé un nouveau système, très variable selon les pays, au sein duquel les autorités centrales et subétatiques agissent de plus en plus en interaction. (Paquin, 2004, p. 135)

Finalement, Paquin fait remarquer, à juste titre, que les entités subétatiques étant les plus dynamiques sur la scène internationale sont surtout celles caractérisées par un fort

sentiment national, ce qu'il désigne comme étant la paradiplomatie identitaire, vouée au renforcement de la nation. Il n'est donc guère étonnant que ce soit le Québec, aux côtés de la Catalogne et de la Flandre, qui figurent parmi les meneurs de la paradiplomatie, selon Stéphane Paquin. Au Québec, c'est la doctrine Gérin-Lajoie qui est à l'œuvre de son action internationale. Celle-ci prône le renforcement de la présence de l'État québécois sur la scène mondiale dans les champs de compétences qui sont sous sa juridiction. Le Québec possède aujourd'hui 26 représentations internationales dispersées sur tous les continents du monde. Son budget consacré à la mise en œuvre de sa politique étrangère représente pratiquement la moitié de tous les États américains réunis (Paquin, 2005, p. 133)

5. 4. La diplomatie économique : vecteur de changement dans les relations internationales

Selon Christian Chavagneux (1998), la diplomatie économique « a pour mission d'être le moyen de négociation des conditions de l'ordre économique international lié au risque de guerre économique entre les États. » (p. 35) Plus largement, elle « consiste en un ensemble d'activités visant les méthodes et procédés de la prise internationale de décision relative aux activités économiques transfrontières dans le monde réel. [...] Elle a comme instrument les relations, la négociation, l'influence. » (Bergeijk et Moons, 2008, cité dans Revel, 2010, p. 59) Comme il a été démontré précédemment, la globalisation a drastiquement modifié le visage de l'économie internationale. Avec la suppression des barrières douanières et l'augmentation considérable des investissements directs étrangers (IDE) dans les échanges commerciaux, l'économie domestique ne suffit plus pour assurer la prospérité économique des États (Paquin, 2004, p. 36). L'hégémonie des multinationales, à l'origine de 80 % du commerce mondial (CNUCED, 2013), soumet les États centraux à une redéfinition des tâches en matière de commerce extérieur.

Les transformations internationales sur le plan économique conduisent à une nouvelle division internationale du travail : la concurrence entre les États souverains pour l'acquisition de nouveaux territoires est aujourd'hui remplacée

par la concurrence entre les États subétatiques et les grands espaces métropolitains pour l'acquisition de parts de marchés mondiaux. (Paquin, 2004, p. 36)

Ainsi, nous assistons à un nouveau partage des tâches entre les gouvernements centraux et leurs entités subalternes. Le tourbillon de la concurrence internationale entraîne les États à adopter des politiques économiques permettant d'ouvrir le marché interne au commerce extérieur en soutenant les exportations et en favorisant l'attraction des investissements étrangers. En misant sur la promotion des échanges internationaux pour favoriser la prospérité, les investissements étrangers vont se substituer à l'injection de fonds publics (Michalet, 1999, cité dans Paquin, 2004, p. 37). Selon Paquin (2004), c'est ainsi que s'institue une « logique fonctionnaliste évidente qui explique la projection internationale des entités subétatiques : les besoins de développement et de croissance économique. » (p. 38) La représentation internationale devient du coup l'outil permettant de réaliser les ambitions internationales des États subnationaux. (Nous verrons plus loin comment se déploie l'action internationale du gouvernement québécois, par l'entremise de la Délégation générale du Québec à Bruxelles, afin de développer son commerce extérieur.)

À cet égard, comme le démontre Stéphane Paquin, il est pertinent de montrer en exemple le cas de la Belgique, fortement décentralisée, et de ses trois régions. La Flandre, la Wallonie et Bruxelles-Capitale ont acquis du gouvernement belge les compétences couvrant le commerce extérieur. Ces trois régions sont donc fortement actives sur le front international, particulièrement dans la quête d'investissements étrangers et des sièges décisionnels : « La centralité des questions d'investissements étrangers et des échanges commerciaux constitue la motivation principale soutenant une présence internationale pour les acteurs subétatiques [...] » (Paquin, 2004, p. 40)

L'économie devient ainsi une composante majeure de l'activité diplomatique et les gouvernements au Québec qui se sont succédé ont rapidement compris cette réalité. La création de la branche Export Québec, afin de relancer les exportations québécoises et de favoriser la création d'emplois par un travail plus serré, en collaboration avec les

services économiques des délégations et bureaux du Québec à l'étranger, en est un exemple. Également, la fusion du volet « Commerce extérieur » au sein du Ministère des Relations internationales sous le précédent gouvernement, cherchant à favoriser les synergies et à renforcer les relations politiques et institutionnelles afin de faciliter le développement des affaires par un plus grand pouvoir d'agir (Québec, 2013, p. 95), de même que la volonté affirmée de l'ex-ministre du MRI, Jean-François Lisée, de mettre à profit son réseau de représentation étrangère pour développer l'économie québécoise témoignent de cette tendance devenue généralisée.

Les questions économiques ont donc toujours été traitées en priorité dans l'agenda du gouvernement du Québec. Le Plan de développement de commerce extérieur, présenté à l'automne 2013 par le gouvernement du Parti Québécois, avait justement pour objectif la création d'emplois et la prospérité économique pour tout le Québec. Aussi, le choix de Caroline Emond, comme candidate au poste de déléguée générale de la DGQB, était également une décision économique vu son profil et son expertise dans le domaine du commerce international. Ainsi, nous comprenons l'ampleur que prend aujourd'hui la diplomatie économique ou la paradiplomatie du commerce dans la dynamique et l'activisme des interventions des entités subétatiques sur la scène internationale. La prochaine section fournit donc au lecteur des exemples d'actions entreprises sur le plan économique en situant le cas du service des affaires économiques de la Délégation générale du Québec à Bruxelles.

6. RÉSULTATS

Cette partie consiste à confronter les livrables réalisés par le stagiaire avec le cadre analytique exposé dans la section précédente. Plus concrètement, il s'agit de pousser l'analyse à savoir si les actions entreprises par le stagiaire répondent aux besoins et exigences de la DGQB et plus particulièrement, à la mission du service des affaires économiques de même qu'au mandat qui avait été soumis à l'étudiant lors de son entrée à la Délégation. Ce faisant, il sera possible d'en interpréter la dynamique et l'activisme du Québec international sur le plan de la paradiplomatie du commerce.

6. 1. Faire la promotion des secteurs économiques d'excellence du Québec

Durant le stage, l'étudiant a, plus d'une fois, participé à des événements dont l'objectif était de faire la promotion de secteurs économiques d'excellence du Québec et des stratégies gouvernementales. Dès la première journée, la DGQB invitait, à la Résidence officielle de la déléguée générale, Rémi Quirion, le scientifique en chef du Québec, à venir présenter, devant les invités des différents services de la Délégation, la Politique nationale de recherche et d'innovation (PNRI) du précédent gouvernement québécois. L'activité a permis d'exposer aux partenaires présents les engagements futurs du gouvernement du Québec en matière de recherche et d'innovation, permettant d'échanger quant aux possibilités de collaboration avec le Québec dans le domaine de la recherche scientifique, notamment sur les trois Fonds de recherche québécois². Cette activité répondait tout à fait à la mission du service des affaires économiques de la DGQB : faire de la promotion économique et jouer le rôle de catalyseur créant des synergies entre les différents milieux d'affaires, technologiques et scientifiques.

² Rapport des réalisations du service des affaires économiques de la DGQB (période du 1er janvier au 31 mars 2014)

Également, la directrice de l'équipe économique a présenté, devant les membres d'Impulse Brussels (l'ex-Agence bruxelloise pour l'entreprise), le secteur des technologies de l'information et des communications du Québec. L'activité a permis d'exposer les forces du Québec dans le domaine des TIC ainsi que les opportunités d'affaires avec ses entreprises. Aussi, le stagiaire a été appelé à participer à la journée de MécaTech, un pôle de compétitivité de la Wallonie en génie mécanique. Le rendez-vous a été l'occasion de découvrir et d'apprendre sur les dernières tendances et les innovations dans le domaine du génie mécanique wallon. L'équipe économique de la DGQB en a profité pour faire part aux participants belges des possibilités de partenariats que pouvait offrir le marché québécois, notamment dans la recherche technologique de la motorisation électrique. Puis, la Délégation a invité Pier-Luc Desgagnés, le vice-président aux affaires publiques et gouvernementales chez Hydro-Québec, à venir participer à un séminaire donné à la Résidence officielle de la déléguée. L'événement a permis de faire connaître, aux invités présents, la société d'État québécoise, sa mission et ce qui caractérise ses récents succès, ainsi qu'à faire la promotion des grandes orientations gouvernementales en lien avec la Stratégie d'électrification des transports. Finalement, l'étudiant s'était vu confier le mandat de monter deux vitrines exposant les produits économiques et culturels du Québec les plus reconnus. Ces vitrines et leurs produits ont été placés dans le salon de la Résidence officielle de la déléguée et ont pu être vus par plusieurs visiteurs lors du week-end des portes ouvertes de la Ville de Bruxelles.

Ces activités ont toutes permis de positionner le Québec comme leader dans les domaines de la recherche scientifique, des technologies de l'information et des communications de même qu'en matière d'énergie et d'électrification des transports. La promotion et le rayonnement économiques occupent donc une grande place dans les interventions de la DGQB, témoignant à nouveau de l'activisme du Québec sur la scène internationale.

6. 2. Favoriser les échanges entre les entreprises québécoises et celles du Benelux

Un des mandats qui a été confié au stagiaire consistait à monter une présentation visuelle sur le secteur des technologies vertes dans les trois pays du Benelux, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Cette présentation allait être présentée par la déléguée générale de la DGQB, alors de passage à Montréal, devant les membres d'Écotech, la grappe des technologies propres au Québec. L'idée était de vendre le Benelux et son industrie des technologies environnementales et de présenter les opportunités d'affaires avec le Québec. L'exposé relevait les spécialisations de chacun des pays, les sous-secteurs prometteurs de même que les entreprises innovantes et quelques exemples de collaborations existantes entre le Québec et certains centres de recherche, entreprises et institutions du Benelux. La législation et la réglementation, nationale et européenne, ont également été décrites brièvement aux partenaires d'Écotech.

Ce dossier, réalisé par le stagiaire, cadrerait parfaitement avec le mandat initial. Il s'agissait d'effectuer de la recherche d'information et d'étudier le secteur des technologies vertes du territoire du Benelux afin d'en rédiger un document, en l'occurrence la présentation visuelle destinée à la déléguée générale. Plus largement, cette activité relevait de la mission générale du service des affaires économiques, c'est-à-dire d'offrir aux entreprises, institutions, ou centres de recherche québécois de l'information sur les technologies vertes au Benelux afin de favoriser les échanges commerciaux, industriels ou technologiques avec le territoire. Encore une fois, il est possible d'affirmer que cet événement participe de la dynamique du Québec dans son action extérieure.

6. 3. Offrir des services d'information et d'accompagnement aux entreprises québécoises souhaitant faire des affaires sur le territoire du Benelux

Le service des affaires économiques de la DGQB doit également offrir des services d'information, d'aide et d'accompagnement aux entreprises québécoises désireuses de

faire affaire sur le territoire du Benelux. Il s'agit là du type d'activité fondamentale et à la base même de la mission du service économique : comment aider les entreprises québécoises à exporter leurs produits en Europe et favoriser ainsi l'essor et la prospérité de fleurons locaux et la création d'emplois. Le stagiaire et la directrice du service économique ont fourni leur aide à un entrepreneur du Québec, notamment en lui transmettant de l'information et des conseils concernant le marché des suppléments alimentaires en Belgique. Le souhait de l'entrepreneur était de vendre ses produits dans les magasins spécialisés (pharmacies, boutiques d'aliments naturels et bios, etc.) du territoire belge. Après avoir fixé un rendez-vous avec l'entrepreneur dans les bureaux de la Délégation, l'étudiant a entrepris une analyse de la réglementation existante et du démarchage auprès de distributeurs. Il s'agissait là de cibler quelques centres de distribution, à proximité de Bruxelles, qui pouvaient être intéressés à recevoir les produits québécois pour ensuite les vendre un peu partout en Belgique. L'étudiant a finalement élaboré un programme de visite de trois jours destiné à l'entrepreneur. Ce dossier était révélateur du travail colossal qui peut parfois attendre l'équipe du service des affaires économiques. Les membres doivent être ainsi bien préparés en connaissant les secteurs économiques et commerciaux du territoire, la législation et la réglementation de même que les étapes à suivre dans un tel processus.

Aussi, bien que le projet soit tombé à l'eau en cours de parcours, le stagiaire avait également contribué à l'élaboration d'un programme de visite destiné à une mission commerciale et technique de microbrasseries québécoises. Dans son travail, le stagiaire avait longuement étudié le secteur brassicole de la Belgique, notamment en jetant un regard sur les dernières tendances de l'industrie et sur les brasseries reconnues ou à valeur ajoutée. L'objectif était de recueillir un maximum d'information afin d'aller chercher l'intérêt des microbrasseries du Québec, entre autres, sur les techniques de fabrication, la gestion de la qualité, la formation et la mise en marché dans le but d'organiser des visites de brasseries belges.

Un autre dossier, semblable à celui de l'entrepreneur spécialisé dans les suppléments alimentaires, était celui d'une entreprise possédant une ligne de bijoux québécoise. L'équipe du service des affaires économiques de la DGQB a rencontré dans ses bureaux

une représentante de l'entreprise afin de lui fournir de l'information sur le secteur des bijoux et d'explorer les possibilités du marché belge pour ainsi discuter du potentiel que présentent les différents points de vente situés en Belgique.

Également, le stagiaire a également pu visiter quelques foires-expositions dont la plus importante était sans doute la foire Batibouw. Cette foire concernait les secteurs de la construction et de la rénovation de bâtiments de même que de l'aménagement intérieur et extérieur. Ces activités ont permis au stagiaire d'étudier quelques secteurs économiques de la Belgique et de rédiger une fiche-résumé pour chacune de celles-ci. La fiche de la foire Batibouw a été envoyée au ministère pour diffusion sur le site web d'Export-Québec. Les entreprises québécoises peuvent ainsi avoir accès à de l'information détaillée concernant Batibouw, notamment un résumé de la foire, les types d'exposants et de visiteurs et certains conseils et recommandations sur les secteurs concernés³.

Finalement, l'étudiant a également participé à l'élaboration et au partage d'un autre type de document, soit une fiche marché concernant les secteurs des appareils de réhabilitation sur le territoire du Benelux. L'information recueillie devait être acheminée au pupitre France-Benelux et servait à se familiariser avec ce type de marché. Parmi l'information recherchée, il y avait les statistiques du marché, les divers intervenants, organismes ou associations couvrant le secteur (associations professionnelles, importateurs et distributeurs, centres de réhabilitation, manufacturiers, etc.), le processus d'autorisation de mise en marché (la délivrance des autorisations, le contrôle de la conformité, la réglementation en vigueur, etc.) et, finalement, les modalités de remboursement des dispositifs médicaux.

Ces activités confirment ainsi la raison d'être d'un service économique au sein d'une représentation étrangère du Québec : celle d'accroître les exportations québécoises et de favoriser la prospérité par la création d'emplois. À nouveau, il est admis de voir dans ces dossiers touchés par le stagiaire, la dynamique entourant l'action internationale du Québec en matière de commerce extérieur.

³ Voir le lien web suivant: <http://www.export.gouv.qc.ca/fr/agenda/Batibouw>

6. 4. Organisation et soutien logistique d'activités et d'événements majeurs mettant en vedette le Québec

À la fin du mandat de stage, l'étudiant devait contribuer à l'organisation logistique d'un événement majeur se tenant au début du mois de mai, le European Seafood Expo sur les produits de la mer. Il s'agissait d'une exposition d'envergure internationale qui avait lieu à Bruxelles et pour laquelle plusieurs entreprises québécoises se déplaçaient afin de faire découvrir leurs produits de la mer. Pour cette occasion, la Délégation invitait ces entreprises, à la Résidence officielle de la déléguée, à venir faire goûter leurs produits de la mer lors d'une dégustation. Le stagiaire devait s'occuper de la gestion de la liste des invités. Un travail de recherche a été exécuté par l'étudiant afin de cibler des acheteurs, des producteurs, des traiteurs, des chefs et même des journalistes en gastronomie. Étant donné le potentiel européen de l'événement, le travail s'est fait en coordination avec les délégations et bureaux du Québec de Paris, Londres, Barcelone et Munich afin de viser un nombre maximum d'invités pour la dégustation à la Résidence. D'autres tâches connexes ont également été sous la responsabilité du stagiaire, notamment l'organisation d'un transport groupé pour les exposants québécois, la coordination avec les partenaires de l'événement, dont le MAPAQ et le Groupe Export-Agroalimentaire du Québec et, aussi, la réalisation d'une mini-brochure destinée aux invités de la dégustation.

6. 4. Autres tâches

Un autre dossier qui a été donné au stagiaire et qui mérite une mention consistait à rédiger le rapport des réalisations du service des affaires économiques s'échelonnant sur une période de trois mois. Ce rapport trimestriel était en quelque sorte un outil de gestion interne servant à rendre compte des actions réalisées durant la période concernée. Sans dresser la liste exhaustive des réalisations du service des affaires économiques notées par l'étudiant, la forme du document sera plutôt expliquée. Le rapport se divisait en plusieurs sections comme suit : 1- l'état de la situation économique du territoire avec analyse, conclusion et impacts pour le Québec, 2- une veille sur l'évolution des grands secteurs et dossiers pouvant avoir un impact sur les affaires des entreprises du Québec, 3- les

activités de groupe pour le développement des affaires des entreprises (telles que les missions ministérielles, les activités de maillage, les projets visant les grands donneurs d'ordre, etc.), 4- les visites de foires (servant à déterminer si elles peuvent être recommandées ou non aux entreprises québécoises), 5- les activités visant la promotion des domaines d'excellence du Québec (telles que les conférences, les entrevues aux médias, les déplacements de journalistes au Québec, les activités de réseautage ou de promotion, etc.) et 6- les dossiers individuels d'entreprises ou d'organismes et le type d'intervention rendu (tel que service-conseil, information, identification de contacts, missions individuelles, etc.)⁴

Ce genre d'exercice était très important et significatif aux yeux du stagiaire, car il permettait de prendre un temps d'arrêt et de voir si les dernières activités et interventions du service des affaires économiques gardaient leur pertinence avec la mission générale. Il permet, d'autant plus, d'être attentif aux évolutions des différents secteurs économiques du territoire en plus d'être plus rigoureux dans la gestion des nombreux dossiers du service.

⁴ Rapport des réalisations du service des affaires économiques de la DGQB (période du 1er janvier au 31 mars 2014)

CONCLUSION

Au regard du cadre analytique et des réalisations présentées dans ce rapport, il est admis de conclure que le stage opéré à la Délégation générale du Québec à Bruxelles a permis de valider l'hypothèse de départ, à savoir que le Québec est une entité subétatique très dynamique sur la scène internationale et que la DGQB, à travers le service des affaires économiques plus particulièrement, témoigne de l'activisme régional relevé dans ce travail. Son action extérieure en matière de commerce international s'exerce à l'image des travaux de Stéphane Paquin, c'est-à-dire qu'elle se définit selon une paradiplomatie du commerce.

Il est également possible d'affirmer que les actions entreprises par le stagiaire répondaient aux besoins et aux exigences de la Délégation ainsi qu'à la mission du service économique. Les priorités gouvernementales furent toujours considérées dans l'approche des interventions et des réalisations, que ce soit dans la présentation sur le secteur des technologies vertes des pays du Benelux, dans le choix des objets exposés dans les vitrines de la Résidence ou dans les sujets présentés aux contacts de la DGQB (PNRI et Stratégie d'électrification des transports).

ANNEXE : QUESTIONNAIRE

1- Lorsqu'on vous a mandaté pour représenter les intérêts du Québec à Bruxelles, quelle était l'importance accordée au volet économique?

2- Quel est l'apport d'Export Québec dans le développement de l'économie québécoise? Quel est votre mandat et votre contribution au pupitre France-Benelux?

3- Avant l'élection du présent gouvernement, le MRI s'était vu greffer le volet « Commerce extérieur ». À votre avis, quels étaient les objectifs poursuivis derrière cette décision? Pouvez-vous dire si les résultats escomptés furent atteints et, si c'est le cas, donner des exemples concrets en situant l'apport des bureaux de Paris et de Bruxelles. Si non, expliquer pourquoi ce jumelage ne permettait pas d'atteindre les objectifs gouvernementaux en matière de développement du commerce extérieur.

4- Auriez-vous des recommandations à faire pour améliorer le service des affaires économiques au sein des représentations étrangères du gouvernement du Québec?

BIBLIOGRAPHIE

BÉLAIR-CIRINO, Marco (29 octobre 2013). Développement du commerce extérieur – Lisée parie sur la diplomatie pour stimuler l'économie québécoise. *Le Devoir*. [En ligne], <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/391189/lisee-parie-sur-la-diplomatie-pour-stimuler-l-economie-quebecoise>, (Page consultée le 16 juin 2014)

CARBASSE, Mathieu (7 novembre, 2013). CANADA-UE : ce que l'accord de libre-échange va changer. *L'Actualité*. [En ligne], <http://www.lactualite.com/lactualite-affaires/canada-ue-ce-que-laccord-de-libre-echange-va-changer/>, (Page consultée le 17 juin 2014)

CHAVAGNEUX, Christian (1998). *La diplomatie économique : Plus seulement une affaire d'États*. [Document PDF], http://www.revue-pouvoirs.fr/img/pdf/88pouvoirs_p33-42_diplomatie_economique.pdf 10 p., (Page consultée le 23 mars 2014)

CNUCED. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (2013). *Rapport sur les investissements dans le monde 2013 (Vue d'ensemble) : Les chaînes de valeur mondiale : l'investissement et le commerce au service du développement*. New York, 37 p.

DENÉCÉ, Éric (2010). « Diplomatie économique et compétition des États » *Géoéconomie : L'âge d'or de la diplomatie économique*, Revue trimestrielle, Hiver 2010-2011, p. 71-78.

JEAN, Sébastien et Deniz ÜNAL (2013). « Les échanges transatlantiques dans la concurrence mondiale », dans CEPII, *L'économie mondiale 2014*, Paris, La Découverte, p. 78-89.

JOUBE, Bernard et Yann ROCHE (2006). *Des flux et des territoires : Vers un monde sans États?* Québec, Presses de l'Université du Québec, 377 p.

LETARTE, Martine, (15 mars 2008). Québec et Belgique francophone – Une relation sous-estimée. *Le Devoir*. [En ligne], <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/180586/quebec-et-belgique-francophone-une-relation-sous-estimee>, (Page consultée le 21 mai 2014)

MICHAUD, Nelson (2011). « Le rôle du Canada et la présence du Québec sur la scène internationale : origines et enjeux » dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 722-750.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE (2014). *Délégation générale du Québec à Bruxelles*, [En ligne],

<http://www.mrifce.gouv.qc.ca/fr/ministere/representation-etranger/europe/bruxelles>,
(Page consultée le 10 juin 2014)

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE (2014). *Mission*, [En ligne], <http://www.mrifce.gouv.qc.ca/fr/ministere/mission>, (Page consultée le 12 juin)

OHMAE, Kenichi (1996). *De l'État-nation aux États-régions*, Paris, DUNOD, 214 p.

PAQUIN, Stéphane (2004). *Paradiplomatie et relations internationales : Théories des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*. Bruxelles, P.I.E-Peter Lang, Presses Interuniversitaires Européennes, 189 p.

PAQUIN, Stéphane (2005). « Les actions extérieures des entités subétatiques : Quelle signification pour la politique comparée et les relations internationales? » *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 12, no 2, p. 129-142.

PAQUIN, Stéphane et Annie CHALOUX (2010). « Le Québec sur la scène internationale : Les raisons de son dynamisme » *Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 13, no 1, p. 25-45.

PAYETTE, Jean-François (2011). *Introduction critique aux relations internationales du Québec : Le mythe d'une politique étrangère*. 2^{ème} édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, 154 p.

QUÉBEC. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017*, Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec 40 p.

QUÉBEC. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2013). *Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017 (Résumé)*, Québec, 2 p.

REVEL, Claude (2010). « Diplomatie économique multilatérale et influence » *Géoéconomie : L'âge d'or de la diplomatie économique*, Revue trimestrielle, Hiver 2010-2011, p. 59-67.